



**FORMULAIRE - 2020**  
**DEMANDE DE PERMIS /**  
**NOUVELLE CONSTRUCTION ET**  
**AGRANDISSEMENT**

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue  
109, rue Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2  
Téléphone : 514-457-5500  
Télécopieur : 514-457-6087  
Courriel : info@sadb.qc.ca

Date de la demande	
Adresse des travaux	

**PROPRIÉTAIRE**

Nom du propriétaire ou mandataire autorisé	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Courriel	

**ENTREPRENEUR / EXÉCUTANT**

Nom du responsable de projet	
Nom de la compagnie	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro RBQ	

**TRAVAUX**

Date prévue de début des travaux	
Date prévue de fin des travaux	
Coût (joindre une facture)	

**DESCRIPTION DES TRAVAUX**


**JOINDRE À VOTRE DEMANDE**

- Les plans architecturaux (loi sur les architectes selon les travaux/ ou la nouvelle construction (voir article 16));
- Les élévations, coupes, détails, devis et photos si nécessaire;
- Le plan d'implantation (voir la position sur le lot, les dimensions du lot et de la construction ou de l'agrandissement, etc.);
- Une preuve d'autorisation pour le mandataire;
- Tout autre document nécessaire à l'évaluation de la demande.

**FRAIS**

- Le paiement du permis (non remboursable) (d'autres frais s'ajoutent dans les zones PIIA)
  - o Construction résidentielle neuve : 9,30 \$/m<sup>2</sup> de superficie de plancher brute du bâtiment (coût minimal du permis 1080 \$);
  - o Agrandissement résidentiel : 17,40 \$/m<sup>2</sup> de superficie de plancher brute de l'agrandissement (coût minimal du permis: 280 \$);
  - o Construction neuve et agrandissement autre que résidentiel : 3,60 \$/m<sup>2</sup> de superficie de plancher brute du bâtiment (coût minimal du permis : 2096 \$).

**\*\*\*Selon le règlement 775, l'occupation du domaine public est interdite sans une autorisation préalable\*\*\***

**DÉCLARATION DU REQUÉRANT**

Je soussigné, \_\_\_\_\_ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_